

AH INFO



PMR, les pièges de
LLN
Page 3

L'habitat inclusif
solidaire
Pages 4 à 11

Prochaine AG électorale
& Parcours d'Artistes
Page 12

Édito

Habiter la vi(II)e

Vous l'aurez remarqué, depuis plusieurs numéros déjà, l'AHInfo a adopté un nouveau style, tant sur le fond que sur la forme. L'objectif du Comité de rédaction et de l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve consiste désormais à déterminer un thème pour chaque numéro pour ensuite faire appel à des personnes concernées et actives, prêtes à prendre la plume pour témoigner, raconter un vécu, une action, poser des questions... et j'en passe, en lien avec le thème.

Ce 171^{ème} numéro concerne principalement l'habitat solidaire sous toutes ses formes. Carte blanche a ici été donnée à des groupes de travail rassemblant des personnes qui, concernées par ce thème à des niveaux divers, réfléchissent et agissent concrètement.

Ces dernières années, la notion d'intégration et celle de diversité laissent progressivement place à celle d'inclusion dans l'espace public et médiatique, nous le constatons tous.

Par delà les questions de vocabulaire, que l'on parle d'intégration ou d'inclusion, il s'agit toujours de la manière dont la société et les institutions respectent ou non les spécificités des personnes en termes de pays d'origine, de genre, d'orientation sexuelle, de religion, de handicap, etc. Et sous-jacente cette question : pour

permettre à chacun et chacune de trouver sa place dans la société qui l'entoure, tenant compte de la diversité et des spécificités des personnes concernées, qui doit s'adapter ?

En d'autres mots, est-ce à ces personnes à s'adapter pour pouvoir s'intégrer « *auprès des autres* » ou bien est-ce à la société et à ses institutions d'évoluer en souplesse vers plus de créativité et d'adaptation pour « *faire place* » ?

À Louvain-la-Neuve en tout cas, des initiatives existent à la recherche de nouveaux modes d'habiter. En témoignent ce numéro et ses quelques initiatives parmi d'autres, résolument en lien avec les thématiques d'intégration, de diversité et d'inclusion, plus particulièrement ici pour les seniors et les personnes porteuses d'un handicap. Les questions qui y sont soulevées méritent clairement d'être posées et réfléchies à tous niveaux, en espérant qu'elles puissent mener à des actions neuves, mais concrètes.

Joyeuses fêtes de fin d'année et que 2022 soit synonyme d'espoirs pour toutes et tous !

Sébastien Combéfis
Président de l'AH

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE L'AH SE DÉROULERA LE DIMANCHE 27/03/2022

Plus d'informations au dos de ce numéro

Comité de rédaction : Sylvette Norre, Anne Quévit, Martine Renders, Arnaud Schobbens, Paul Thielen

Coordination et mise en page : Arnaud Schobbens

Ont participé à ce numéro : Sébastien Combéfis, Alain Cuvelier, Laurence Braet, le groupe de travail « Habitat, Handicap et Santé mentale », le groupe de travail « Habitat Solidaire Personnes Vieillissantes », Sylvette Norre

Et les dessinateurs Gerardo Cornejo, Valentin Dellieu et Hélène Giaux que nous remercions.

Les articles de l'AH Info sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité de l'Association des Habitants.

Le libre choix d'une écriture dite inclusive est réservé à chaque signataire.

Ce périodique a été imprimé sur du papier labellisé FSC, qui garantit une gestion durable des forêts.

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PMR, les pièges de LLN

Des pavés de bonnes intentions

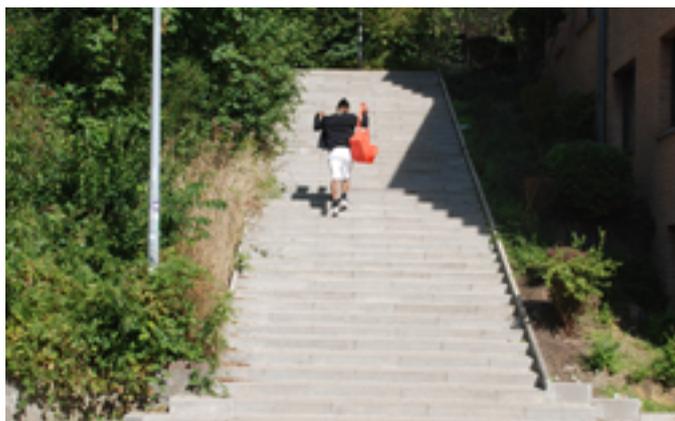
Tout le monde s'accorde à le dire : pour les personnes en situation de handicap, beaucoup a été réalisé à Louvain-La-Neuve. Mais nous remarquons également que beaucoup reste à faire pour améliorer la mobilité des PMR et leur accès à certains lieux. Dans le but d'actualiser la carte d'accessibilité pour PMR (éditée en 2007 par la Ville et l'UCLouvain), une première action entreprise par le groupe « PMR » de l'AH a permis de recenser dans la partie nord du quartier des Bruyères quelques-uns des endroits qui représentent de véritables obstacles pour les personnes en fauteuil ainsi que pour les personnes âgées.



Prolongation du Fil à Plomb vers le Bois de la Palette : sentier raviné, infranchissable pour les PMR.



Rue du Ciseau (près de la Rue Buret) : pavés déchaussés à cause de la croissance de racines d'arbres.

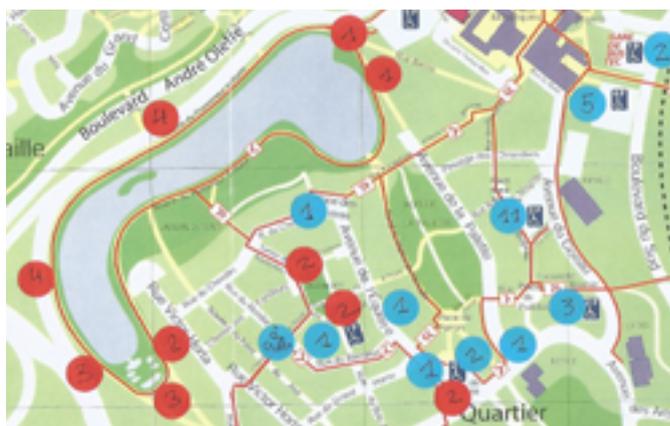


Escalier Fond du Maître de Flémalle : absence de rampe.



Rue Redouté : passage piétons cauchemardesque et barrière de pompier compliquant l'accès pour une personne en fauteuil ou même pour un enfant en vélo.

Bancs et places de parking « handicapé »



Pastilles rouges = nombre de bancs

Pastilles bleues = nombre de places de parking « handicapé »

Le groupe « PMR » réalisera prochainement le même exercice pour la partie sud des Bruyères. Envie d'y participer ? Vous avez des solutions à proposer ? N'hésitez pas à contacter le responsable pour plus d'informations : alaincuvelier@gmail.com

Le groupe « PMR » de l'AH a vu le jour en février 2021. Il est composé d'une petite dizaine de personnes, en majorité des PMR, et équilibré en termes de genre. Elles ont eu l'occasion de rencontrer une quinzaine d'organisations (ASBL, kots-à-projets, personne handi-contact à la commune). Elles ont aussi pu s'entretenir avec Nadine Fraselle, l'échevine en charge (notamment) de la personne handicapée, et avec Arnaud Morize, le responsable de la Gestion du Patrimoine Extérieur de UCLouvain. Le but était de les informer sur le travail du groupe. Celui-ci reste prêt à accueillir d'autres membres des différents quartiers de LLN.

Alain Cuvelier

Coordinateur du groupe « PMR » de l'AH

L'habitat solidaire

Une nouvelle réalité

À l'initiative de l'ASBL Habitat et Participation, deux groupes de travail se sont constitués pour développer des formules d'habitat solidaire. L'un d'eux s'intéresse à l'habitat solidaire pour personnes vieillissantes (HS). L'autre cherche à mettre en œuvre de l'habitat inclusif et solidaire pour personnes en situation de handicap ou de fragilité psychique (HIS).

L'habitat solidaire est, pour les personnes fragilisées, une des réponses aux nombreux chaînons manquants entre la vie en institution ou le logement chez leurs proches.

Les formules d'habitats groupés se sont multipliées à Louvain-la-Neuve et dans les environs¹. La plupart du temps elles sont nées à l'initiative de personnes motivées par une volonté de réagir à l'individualisme ou sur base de convictions à caractère politique ou associatif qui débouchent sur un souhait d'organiser à plusieurs un habitat auto- ou cogéré. Peu d'entre elles ont réservé une place à des personnes vieillissantes ou des personnes en

situation de handicap et/ou de fragilité psychique. Les projets sont peu souvent centrés sur une réelle solidarité lors de l'avancée en âge. Or, la solidarité entre habitants est une condition nécessaire pour permettre aux plus fragiles de continuer à vivre dignement chez eux.

L'habitat solidaire, qu'il vise des personnes vieillissantes ou des personnes ayant un handicap, se fonde sur des valeurs de solidarité et de partage. Les expériences réalisées montrent qu'il est possible de vivre différemment, d'être acteur de son habitat et de mettre en œuvre collectivement une gouvernance partagée. Elles participent à la construction d'une cohésion sociale et démontrent que la Ville peut être construite par ses habitants. Grâce à cet habitat, il y a l'espoir qu'une société plus équitable, juste et inclusive soit possible.

Laurence Braet

Chargée de mission à Habitat et Participation

Habiter... un défi à relever encore et toujours

Depuis de nombreuses années, les personnes adultes en situation de handicap et/ou de fragilité psychique éprouvent de grandes difficultés à trouver un « chez soi » qui réponde à leurs besoins d'adulte et leur volonté d'inclusion sociale. Le groupe Habitat Inclusif Solidaire (HIS) pour personnes en situation de handicap et/ou de fragilité psychique cherche à promouvoir des formules d'habitat pour que toute personne puisse vivre et vieillir dans de bonnes conditions.

Un habitat pour pouvoir vivre et vieillir

Constitué de personnes directement concernées, de proches ainsi que de professionnels, le groupe cherche à mettre en œuvre des solutions basées sur deux préoccupations majeures qui les animent : le respect et l'auto-détermination. Certes, il existe déjà à Louvain-la-Neuve des solutions qui vont dans ce sens, mais elles ne peuvent répondre à toutes les demandes, ni diversifier suffisamment les alternatives aux solutions institutionnelles pour garantir un habitat adapté à tous.

C'est qu'il reste encore du chemin pour que soient appliquées la Convention des droits des personnes handicapées (adoptée par la Belgique en 2009) qui a reconnu en 2006 le droit à un logement inclusif via son article 19, ainsi que des lignes directrices communes sur la transition des soins en institution vers des soins de proximité², proposées par un groupe d'experts européens en 2012.

Or comme tout un chacun, les personnes en situation de handicap souhaitent pouvoir vivre dans un environnement où elles se sentent indépendantes, responsables, tout en restant proches de leur famille. Elles souhaitent avoir la capacité de mener les actes

de la vie quotidienne avec un maximum d'autonomie : repas, toilette, etc. Elles aiment entretenir et développer des relations d'amitié et de voisinage. Elles rêvent et espèrent pouvoir mener une vie de couple et de parent. Elles désirent progresser et pouvoir se former tout au long de la vie. Elles veulent pouvoir travailler ou exercer des activités socialement valorisées, participer à des activités de loisir, en particulier inclusives, participer à des activités culturelles et sociales en groupe, être citoyennes à part entière ce qui veut dire voter, être éligibles, connaître et respecter les lois, etc.

Bref, elles souhaitent être respectées et libres de s'auto-déterminer. Selon le modèle proposé par Wehmeyer, s'auto-déterminer c'est permettre à une personne d'agir sans influences externes indues pour s'assurer une qualité de vie conforme à ses aspirations et ses aptitudes. Dans cette optique les « accompagnants » se mettent à l'écoute de leurs aspirations, guident, aident et soutiennent de façon à renforcer les capacités des personnes à influencer, orienter, contrôler leur vie dans leur environnement ainsi qu'à poursuivre leurs projets et atteindre leurs objectifs personnels.

Concrètement, le groupe s'intéresse aux différents rôles et activités à prévoir et valoriser dans un effort de respect du mode de vie des habitants afin de pouvoir acquérir les compétences et le maximum d'autonomie pour participer à la vie quotidienne et à la vie dans la cité avec des amis. Le groupe prépare un Plan de Soutien Personnalisé à mettre en œuvre et à évaluer avec tous les partenaires, y compris la personne en situation de handicap et/ou de fragilité psychique, et/ou avec les parents la représentant.

Le groupe de travail

« Habitat, Handicap et Santé mentale »

1. Plus d'infos sur www.habitat-groupe.be/liste-habitats-alternatifs/

2. Groupe européen d'experts sur la transition des soins en institution vers les soins de proximité (2012). Lignes directrices européennes communes sur la transition des soins en institution vers les soins de proximité. Document d'orientation sur la mise en œuvre et le soutien d'une transition durable des soins en institution vers les soins de proximité et familiaux en Europe. Consultable sur le site https://deinstitutionalisationdotcom.files.wordpress.com/2018/04/common-european-guidelines_french-version.pdf

Un lieu et un projet de vie... pour des seniors ?

Vivre en habitat groupé constitue un rêve pour un nombre croissant de personnes âgées qui souhaitent disposer de leur chez eux tout en partageant des espaces et des moments de vie avec d'autres personnes. Leur motivation principale est bien souvent une quête de sens et de liens tout en ayant la garantie d'une intimité, d'une autonomie préservée et d'une solidarité mutuelle.

Une maison ouverte au quartier

La localisation de l'habitat groupé est cruciale : s'installer au centre d'une ville ou d'un village permet de soutenir l'activité des habitants et de préserver leur autonomie plus longtemps en favorisant les interactions avec les autres habitants du quartier. Deux questions guident cette dynamique. Les personnes désirent-elles développer des liens avec le quartier ? Quels sont les besoins du quartier et de ses habitants ? Manque-t-il un commerce ? Un lieu de rencontre ? Un café ? Une boulangerie ? Un espace de jeu ? Dans certains cas, l'habitat groupé combine les fonctions : habiter et offrir les services à la collectivité. A minima, la salle commune est ouverte comme lieu d'échange avec les voisins. Cette combinaison est souvent porteuse d'énergies et de dynamisme dans le long terme.

Une maison en auto-gestion

Partager un projet commun sous-tendu par des valeurs, partager des espaces et des moments de vie demandent de l'organisation et une gestion collective. Pour cela, une attention à la gouvernance partagée et à la communication est plus que nécessaire. Comme tout groupe humain, la vie en habitat groupé sera parsemée de tensions et de conflits. Le groupe devra apprendre à les gérer et à pouvoir les transformer en toute opportunité pour évoluer dans son mode de fonctionnement voire dans le cheminement personnel des habitants. Les enjeux de gouvernance sont nombreux : la répartition des tâches, la prise de décision, la gestion des réunions... mais ce sont ces enjeux qui font que les habitants sont dans un projet dont ils sont les acteurs, un projet qui les relie !

Pas une maison de tout repos, mais une maison de vie

Les membres du groupe de travail « Habitat solidaire, personnes vieillissantes », conçoivent l'habitat groupé comme un mode de vie qui se distingue largement des modèles institutionnels.

En effet, vivre en habitat groupé relève d'un choix, idéalement posé dès que les enfants sont partis. Un choix de personnes qui souhaitent partager leurs compétences au sein d'un habitat de petite taille. Elles se réunissent autour de valeurs communes, se partagent les tâches nécessaires au fonctionnement de la maison et s'organisent grâce à une gouvernance partagée. Bon nombre de personnes ont pu terminer leur vie en habitat groupé, grâce notamment à la solidarité de leur voisinage et ont ainsi pu éviter la maison de repos qui reste cependant une option lorsque la dépendance et les pertes cognitives deviennent trop importantes. D'où la question : jusqu'où la solidarité ?

Être solidaire... jusqu'où ?

Les participants au groupe de travail se sont interrogés sur les engagements qu'ils seraient prêts à prendre notamment sur la solidarité et ses limites.

Pour elles et eux, la solidarité ne peut pas être invasive. Il faut pouvoir et oser demander, mais aussi savoir respecter les choix des autres. Tout un apprentissage !

D'où la nécessité d'une charte de vie conçue entre futurs co-habitants ainsi que, parfois, d'un « co-care agreement », un document qui formalise les engagements réciproques que les co-habitants sont prêts à suivre selon leurs aspirations et limites personnelles ainsi que les balises communes par rapport au vieillissement (cognitif et physique) dans un esprit de réciprocité et non de soin.

Un rêve à construire en donnant le temps au temps !

Créer un habitat groupé est une longue aventure parsemée d'embûches : psychologiques, financières, juridiques, administratives... et humaines. Il faut donc soigner le chemin et la cohésion du groupe.

La peur du changement, le deuil de sa vie actuelle, l'aspect novateur, sont des obstacles psychologiques à dépasser dans un premier temps. Ensuite s'organiser collectivement afin de co-définir et construire un projet commun demande du temps et de l'énergie alors que le vieillissement ralentit parfois le rythme des personnes, même les plus dynamiques. Enfin, le groupe va avoir à se confronter au réel : peu de bâtiments ou de terrains disponibles au centre des villes ou des villages, des prix inabordable, des partenariats public-privé parfois difficiles à nouer, des montages juridiques et financiers complexes... Il manque cruellement de cadres qui faciliteraient les partenariats entre citoyens et pouvoirs publics afin de rendre cette forme d'habitat accessible à un plus grand nombre et de permettre la construction de lieu de vie avec leurs futurs habitants. Il est aussi nécessaire et urgent de revoir les règles urbanistiques et de permettre, lorsqu'on cohabite, le maintien du statut isolé des personnes qui bénéficient d'un revenu de remplacement.

Un groupe de travail en soutien

Les membres du groupe de travail y ont trouvé un lieu d'échange, de rencontre et de questionnement. Ils ont osé y parler du vieillissement, de comment développer sa capacité à (re)prendre son avenir en main, s'ouvrir et se confronter à d'autres points de vue. Leur vision du monde s'en trouve élargie, de nouveaux réseaux sont mis en relation, des compétences sont acquises... C'est un lieu de parole offert, ouvert, sans conditions. Des projets sortent de terre : Abbeyfield – Vivagora – Hadadyle... A suivre...

Le groupe de travail
« Habitat Solidaire Personnes Vieillissantes »

L'habitat inclusif solidaire...

Devenir adulte c'est bien souvent un questionnement. Que faire ? Où aller ? Où vivre ? Chacun choisit l'option qui lui parle le plus, le lieu de vie de son choix.



Pour certains d'entre nous, la réponse n'est toutefois pas si facile.

Alex est une personne en situation de handicap ou de fragilité psychique, comme on dit.



Tout comme ses coloc, Alex peut déposer ici son bagage.

Ensemble, ils partagent des espaces de vie mais aussi des moments.



Être acteur de son habitat

Sylvette Norre a rencontré Laurence Braet, chargée de mission pour l'asbl Habitat et Participation. Laurence accompagne les deux groupes de travail qui s'intéressent aux formules d'habitat solidaire présentées dans cet AH Info.

Sylvette Norre (SN) : Vous avez accompagné deux groupes de travail (GT) à propos de l'Habitat solidaire. Qu'est-ce qui vous a motivée à animer ces groupes ?

Laurence Braet (LB) : Ces deux groupes de travail s'inscrivent pleinement dans les missions de « Habitat et Participation » (H&P). L'asbl a été créée en 1982 par Jean François Mabardi, professeur et ancien directeur de l'École d'architecture de l'UCLouvain. Depuis lors H&P a diversifié ses activités. L'ASBL étudie et met en œuvre des processus participatifs en matière d'habitat.

SN : Votre spécificité est donc l'habitat.

LB : Oui et aussi la participation. Les 3 axes de travail de l'asbl sont la participation citoyenne, le développement d'un cadre de vie responsable, solidaire et durable, et le droit à l'habitat. La conviction partagée par mes collègues est qu'il faut renforcer les espaces de participation dans notre démocratie représentative. L'émancipation individuelle et collective, c'est ce qui m'anime le plus.

Dès lors l'asbl soutient les actions qui visent à garantir le droit de chacun et chacune de jouir de l'Habitat de son choix et d'être acteur de la Ville. Comme l'indique Maité Clavel (spécialiste française en Sociologie de l'Urbain), Habiter « c'est s'inscrire dans un espace, centre d'entours plus vastes, fait de paysages mais surtout de relations, de pratiques, de rêves, de projets ». Habiter ce n'est pas seulement avoir un logement. C'est aussi pouvoir participer à la vie sociale de son quartier en tant qu'habitant et influencer sur celle-ci. L'Habitat est donc un processus et non un produit. Il contribue à la construction identitaire de l'habitant et à son redéploiement au monde.

SN : Comment les groupes de travail sur l'Habitat solidaire fonctionnent-ils ? Quelle est votre méthodologie ?

LB : L'un des outils, notre fil rouge, c'est l'éducation permanente, c'est à dire l'accompagnement des personnes et des collectifs dans le développement d'une vision critique de la société afin de pouvoir en être acteur.

Nous essayons de renforcer le pouvoir d'action des individus en proposant aux personnes de rejoindre des collectifs, des groupes où on met en pratique la démocratie interne, où chacun et chacune a le même pouvoir, la même valeur dans le collectif. Le groupe se fixe des objectifs, cela peut être de petits objectifs, se réapproprier son environnement proche, et à partir de là l'ambition peut être encore plus large et viser des enjeux de transformations sociales, structurelles, de rouages de la société, pour influencer sur les rapports de pouvoir et les décisions.

Dans nos GT, nous rassemblons des personnes concernées par une même question liée à l'habitat ainsi que des professionnels des secteurs, personnes ressources, académiques, experts, etc.

Nous allons aussi à la rencontre d'experts externes et d'autres personnes ressources ainsi que des pouvoirs publics... Le croisement de différents points de vue dans le groupe de travail, mais aussi venant de l'extérieur du groupe, va produire un bagage commun, créer une réflexion commune autour d'une thématique. C'est à partir du croisement de différents points de vue, de l'identification des enjeux et des besoins diversifiés, que se construit une analyse commune et que naissent des propositions fortes pour faire évoluer la problématique commune du GT.

Concrètement nous travaillons avec des GT à Bruxelles et en Wallonie sur différentes thématiques : handicap et santé mentale, habitat solidaire et familles monoparentales, personnes vieillissantes, personnes sortant de prison, problématique du droit au logement ou encore l'habitat léger...



Dessinateur : Gerardo Cornejo

SN : Quel est l'impact de ces travaux ?

LB : Le but de l'éducation permanente est d'avoir un impact sur la structure sociale, que cela passe par un changement législatif, par un changement de fonctionnement d'une institution ou de positionnement différent, par exemple les partenariats public-privé-citoyens. Cela peut passer aussi par des changements culturels. Nous ne travaillons peut-être pas assez sur le changement au niveau des représentations culturelles. Nous devrions passer plus de temps sur notre façon de voir le monde, car c'est notre façon de voir le monde qui va orienter notre façon de le structurer, de l'organiser. Si nous ne transformons pas notre regard, nous ne transformerons pas les réponses que nous apportons aux problématiques. Les changements culturels doivent être travaillés parallèlement aux changements législatifs.

Prenons l'habitat léger : simultanément à l'action menée pour légiférer sur l'habitat léger, en partenariat avec le RBDL (Réseau Brabançon pour le Droit au Logement), différentes associations dont le RWDH (Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat), le MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien), le collectif Halé ! et des habitants du léger, nous avons travaillé sur les représentations culturelles pour valoriser cette façon d'habiter qui a la même valeur, la même légitimité qu'une autre façon d'habiter.

>>>

SN : Vous préoccupez-vous aussi du changement des regards sur la personne handicapée ou sur la personne vieillissante ?

LB : Oui. Avec le GT Habitat et Personnes vieillissantes nous avons lu l'ouvrage de Colette Maskens "Un Temps qui s'approprie" et nous avons participé à une conférence sur le jeunisme et l'âgisme. Ces deux démarches ont renversé bien des préjugés. Avec le GT Habitat et Handicap nous avons travaillé la posture des accompagnants vis-à-vis des personnes accompagnées.

SN : Voyez-vous une évolution par rapport à l'Habitat groupé solidaire ?

LB : Au fil du temps, ce ne sont plus seulement les personnes concernées qui manifestent de l'intérêt pour l'Habitat groupé solidaire. Dorénavant, les pouvoirs publics s'y intéressent aussi. Il n'empêche qu'au vu de la quantité de demandes que nous recevons à H&P, il manque encore et toujours de partenaires sensibilisés. Insistons sur un point capital : **l'habitat doit être pensé avec l'habitant qui va y vivre**. Ce réflexe-là doit être sans cesse martelé auprès de tous les acteurs y compris les acteurs professionnels qui ont tendance à imaginer une solution pour les autres sans vérifier, associer, impliquer, faire participer les personnes qui vont vivre dans cet habitat. On ne répond bien à un besoin qu'en connaissant le besoin à sa source. Il faut renforcer les démarches participatives en amont des projets.

Un exemple : l'habitat léger peut être une solution, mais n'est pas « la » solution à imaginer pour toutes les personnes sans abri. Il faut plutôt envisager comment certains peuvent se l'approprier via un projet où ils sont acteurs.

Quand des citoyens ou des associations s'associent avec des pouvoirs publics, ils doivent parfois sortir de leurs rêves pour accepter un compromis. Dès le départ, les besoins et contraintes de chacun doivent pouvoir être mis sur la table et rencontrés. On peut alors mener ensemble de beaux projets.

Faire bouger les lignes sans trahir les valeurs de base, respecter l'éthique, c'est le rôle de l'éducation permanente.

SN: L'agenda du politique n'est pas celui des personnes à la recherche d'un chez eux. Où puisez-vous l'énergie pour poursuivre cette démarche d'accompagnement ?

LB : En tant que travailleuse, il faut se sentir investie de valeurs fortes pour pouvoir tenir sur la durée parce qu'on sait que sinon la démarche n'a pas de sens. Elle n'a de sens que si elle est portée sur du long terme pour aboutir à des micro-changements.

Or le temps du politique n'est clairement pas le temps des personnes à la recherche d'un chez eux. Le temps des transformations sociales et culturelles est un temps long. Comment dès lors permettre aux personnes directement concernées de contribuer aux transformations sociales alors que souvent elles ont le nez dans le guidon et sont préoccupées par la réalité du quotidien ? Ce sont les questions des temporalités, des méthodes... de l'adéquation entre les objectifs et la façon dont on travaille qui se posent constamment dans la démarche d'éducation permanente.

Ce qui fait tenir, c'est le maillage que l'on crée à travers les GT. Ce qui fait tenir les GT sur le long terme c'est que finalement les gens qu'on rencontre, ce sont des personnes avec qui on crée des affinités et des relations de qualité. Au-delà de la préoccupation du GT, il y a aussi la joie de se retrouver ensemble. Seul on se sent impuissant, ensemble on peut dépasser le sentiment d'impuissance. Les GT permettent de ne pas se sentir seul et dépassé par la problématique. On va pouvoir croire qu'on peut contribuer à un changement. Se retrouver ensemble dans le GT, c'est rallumer le feu pour se mettre en route, définir une démarche, des méthodes pour contribuer à ce changement-là. On essaie que ce soit le plus chouette possible de se retrouver.

L'enjeu est aussi que les groupes restent ouverts sur le long terme et qu'ils ne se referment pas sur eux-mêmes.

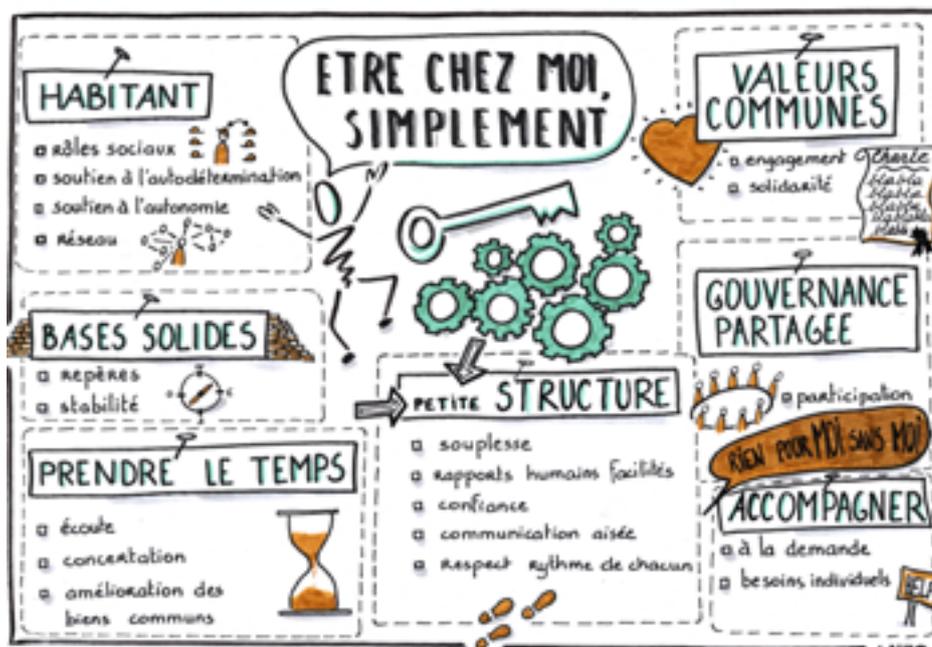
Et donc, bienvenue dans les Groupes de Travail !

Propos de Laurence Braet

Chargée de mission pour « Habitat et Participation »

recueillis par Sylvette Norre

Co-fondatrice de la maison Domisum
et participante au groupe de travail HIS



Des projets et expériences à l'appui

Quelques projets et expériences vécues se développent à Louvain-la-Neuve et aux environs.

Paroles de participants et/ou d'habitants :

Nous ne sommes ni une résidence service, ni une maison de repos améliorée, mais un habitat groupé innovant, une forme alternative de vie à domicile.

Hadadyle, des habitats groupés solidaires en construction dans la vallée de la Dyle
www.hadadyle.be

Bientôt : Les Florissants à Grez-Doiceau, Vivagora à Walhain-Saint-Paul qui comprendra un habitat groupé solidaire Hadadyle : www.vivagora.be

Leçons tirées du cheminement :

- Ne négligez pas l'aspect du bien vivre ensemble. Il n'est pas inné, il se construit et prend du temps !
- Prévoyez dès le début du projet une structure d'accompagnement
- Abordez rapidement la question des fonds propres
- Gardez courage et optimisme dans la durée !

*Domisum je suis chez moi !
Rien pour moi sans moi !*

Domisum, un HIS en construction à Louvain-la-Neuve :
www.domisum.be

L'un des principaux objectifs est de respecter l'autodétermination des personnes via une "posture d'accompagnement" qui tend à lever les barrières à la pleine inclusion de chacun dans la vie de la cité.

Leçons tirées du cheminement :

- Coalisons-nous autour de revendications fermes à adresser aux responsables politiques trop peu soucieux de l'avenir des centaines de personnes handicapées en manque d'une solution d'habitat adéquate !
- Levons les barrières à la pleine inclusion de chacun dans la vie de la cité.

C'est bien chez moi ! Je peux faire ce que je veux. J'ai déjà ma chambre. Je dois me débrouiller toute seule. Je suis plus libre de mon horaire. C'est MON chez moi !

Horizons neufs, 5 HIS à Louvain-la-Neuve
www.horizonsneufs.be

Leçons tirées du cheminement :

- Partez de la parole de la personne quel que soit son handicap !
- Ne reproduisez pas « les fonctionnements institutionnels » (contraires à l'autodétermination des personnes), même au départ de micro-initiatives !
- Développez un réseau de partenaires spécialisés ou non qui pourront outiller et soutenir les différentes étapes et le fonctionnement du projet.

Ici, je peux enfin me poser, déposer mes valises et même rester jusqu'à la fin de ma vie !

Alodgi, 2 HIS, un à Ottignies et un à Gastuche

Dans la gestion des conflits, veillez à instaurer un tiers et un règlement de bon voisinage. N'oubliez pas de sensibiliser les autorités publiques au projet afin qu'ils soient partie prenante de celui-ci.

Leçons tirées du cheminement :

- N'oubliez pas de sensibiliser les autorités publiques au projet afin qu'elles soient partie prenante de celui-ci.
- Dans la gestion des conflits, veillez à instaurer un tiers et un règlement de bon voisinage.

Je suis dans mon appartement, je suis chez moi et je me sens bien. Et je suis rassuré de ne pas être seul tout en pouvant être seul dans mon appartement et en ayant mes activités.

*Côte-à-Côte Go LLN centre :
www.coteacote.info*

C'est une grande maison où vivent en communauté 16 habitants : personnes avec un handicap, personnes sans handicap, étudiants, travailleurs et équipe accompagnante. La maison vit au rythme de chacun et chacun vit au rythme de la maison.



Les recommandations du groupe de travail Habitat Inclusif Solidaire adressées aux pouvoirs publics et aux responsables politiques

1. Faisons évoluer l'accueil et l'accompagnement : coconstruisons des projets évolutifs d'accueil et d'accompagnement en fonction du style de vie désiré, des compétences, des soutiens nécessaires et de la compatibilité entre les habitants. Des projets ouverts, inclusifs, permettant la mixité des habitants !
2. Revoyons fondamentalement les stratégies de financement de l'accompagnement, notamment par l'attribution d'un budget aux personnes via l'assurance handicap proposée par l'asbl Inclusion, afin de renforcer leur capacité d'autonomie et leur liberté de choix.
3. Prévoyons le financement des infrastructures et du fonctionnement des futures HIS.
4. Facilitons la création des HIS par le service Phare, l'Aviq et le pouvoir politique.
5. Renforçons la formation initiale et continuée des accompagnants dans une perspective inclusive.
6. Renforçons l'accès et le financement des services de proximité (titres services, aides familiales, infirmières, services mobilité...).
7. Facilitons les démarches administratives et assouplissons le régime fiscal et urbanistique pour les HIS.
8. Étudions la possibilité de créer une certification de qualité pour l'habitat solidaire assorti à une série de critères permettant de garantir le caractère solidaire et inclusif de l'habitat sur le long terme via le respect d'un cahier des charges.

« Nous pensons que l'habitat inclusif solidaire ne doit pas être réservé à une catégorie d'habitants mais qu'il est une des formes de logement à développer pour toute personne souhaitant vivre en lien avec les autres tout en préservant son intimité. »



Assemblée générale électorale Dimanche 27 mars 2022



C'est le moment de poser votre candidature comme administrateur ou administratrice de l'Association des Habitants de LLN, une association qui représente près de 1000 membres et qui, avec eux, s'adresse à tous les habitants de LLN qui se sentent concernés par la qualité de la vie, de l'environnement, du développement urbain dans leur quartier et plus largement de leur ville.

Envie de participer à l'aventure ? Envoyez-nous votre candidature à l'adresse info@ahlln.be avant le **dimanche 30/01/2022** comprenant vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale, quartier, email, gsm, éventuellement numéro de registre national), un texte de présentation (maximum 2000 caractères espaces compris) que nous publierons dans le prochain AH Info (description de vous-même, de votre vision de Louvain-la-Neuve et des directions que devrait prendre l'AH selon vous), ainsi qu'une photo de vous.



Inscriptions au Trèfle 2022

**10^E PARCOURS
D'ARTISTES**
LOUVAIN-LA-NEUVE

Ça y est, les inscriptions pour le Parcours d'Artistes de LLN (Trèfle 2022) sont ouvertes ! Pour vous enregistrer, rien de plus simple. Il suffit de vous rendre sur le page "Inscriptions" du site internet www.trefle-lln.be et remplir le formulaire présent avant le 08 mars 2022.

Vous désirez accueillir un artiste chez vous ? Des artistes sont à la recherche d'une maison pour exposer leurs œuvres dans le cadre du parcours. Si vous connaissez un voisin ou un ami habitant LLN, parlez-en autour de vous ! Vous avez la moindre question concernant le rôle d'Hôte dans le cadre du Trèfle 2022 ? N'hésitez pas à nous contacter via info@ahlln.be